

F I C H E D E P O S T E

Intitulé de l'emploi : animateur

Intitulé du poste : animateur d'ALSH

Cadre statutaire :

Catégorie C.
Filière Animation.
Cadre d'emploi des animateurs territoriaux.

Mission :

Il prend en charge les enfants durant les temps d'ouverture du centre en mettant en œuvre des animations définies lors de l'élaboration du projet d'animation.

Positionnement hiérarchique :

Pôle enfance.
Sous la responsabilité du Directeur et du Directeur Adjoint d'ALSH.

Lieux d'exercice des fonctions :

Groupe scolaire Jean Jaccachoury.

Relations fonctionnelles :

- Relations régulières avec le directeur et le directeur adjoint de l'Accueil de Loisirs pour recevoir les consignes, pour l'organisation des activités et pour échanger des informations.
- Coopération permanente avec les autres animateurs pour l'ensemble des activités.
- Relations avec les cuisiniers pour la distribution des repas aux élèves.
- Coopération avec les ATSEM pour les temps périscolaires, la cantine et pour échanger des informations sur les enfants.
- Relations ponctuelles avec le Chef de pôle et l'élue référent lors de réunions.

- Relations avec les enfants pour l'ensemble des activités pratiquées sur le poste.
- Relations avec les familles pour échanger des informations sur leurs enfants et lors de l'accueil ou du départ des enfants.
- Relations avec les intervenants extérieurs pour les animations.
- Relations avec les directrices des écoles (élémentaires et maternelles) pour échanger des informations sur les enfants.

Activités et tâches :

Activités principales :

Participer à la planification, à l'organisation et mettre en œuvre les projets d'animation de l'Accueil de Loisirs :

- Participer à des réunions d'organisation et d'information avec les Directeur d'Accueil de Loisirs.
- Aider à la conception des projets d'animations en collaboration avec les directeurs de l'Accueil de Loisirs.
- Proposer, préparer et organiser des activités et des sorties pour aider l'enfant à acquérir son autonomie dans ses apprentissages, à découvrir et expérimenter des jeux et des activités adaptés à leur âge ainsi en tenant compte des thèmes du projet d'animation.
- Compléter des fiches d'activité regroupant des informations relatives aux projets et aux activités organisées.
- Suivre les plannings des activités pour le temps périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires.
- Rechercher continuellement des nouvelles activités pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants.
- Faire un listing du matériel nécessaire pour donner vie aux activités et passer la commande au directeur.
- Analyser et prendre des photos des lieux où sont susceptibles de se dérouler des sorties ou activités.
- Faire remonter toute information utile relative aux enfants.

Évaluer les projets d'activité socio-éducative / périscolaires :

- Analyser le ressenti des enfants, la gestion de l'activité, l'organisation.
- Compléter les documents relatifs à l'évaluation des activités.

Participer à l'animation des temps de garderie des élèves (périscolaire matin, périscolaire fin d'après-midi, pause méridienne), des mercredis et des vacances scolaires :

- Proposer les activités du planning et informer les enfants pour qu'ils fassent un choix parmi elles.
- Organiser et encadrer et animer les activités manuelles, sportives, arts plastiques, expression corporelle, éveil musical, de logique, prévues dans le planning.

- Réaliser, pour la pause méridienne et selon les âges, des activités calmes, physique ou des activités libres développant l'imaginaire et qui ne sont pas prévues dans le planning.
- Aider aux devoirs des enfants en élémentaire pendant le temps périscolaire de l'après-midi.
- Prévoir et animer des activités annexes aux activités extérieures en cas de précipitations.
- Effectuer le rangement des locaux, des matériels utilisés après chaque activité en veillant à ne pas laisser un désordre exagéré préalablement au passage des agents d'entretien des locaux.

Participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pour le déjeuner et le goûter :

- Récupérer les enfants dans les salles de classe les amener à la cantine ou au centre de loisirs.
- Encadrer le transport des enfants vers les regroupements de restauration collective.
- Mettre à jour quotidiennement sur les documents prévus le nombre d'enfants présents à la cantine.
- Aider les primaires à développer leur autonomie en leur donnant les plateaux et en les aidant à se servir seuls au self.
- Effectuer le service des restes des repas s'il y a et si besoin.
- Accompagner, servir et donner à manger aux maternelles (couper les aliments, les nourrir si nécessaire).
- Distribuer les goûters aux élèves et faire goûter les maternelles si nécessaire.
- Mettre les goûters sur un plateau chez les primaires.
- Surveiller les élèves dans leur prise de déjeuner et les inciter à goûter tous les plats pour qu'ils découvrent les saveurs.

Faire appliquer les règles de sécurité dans les activités :

- Surveiller et sécuriser les activités proposées aux enfants.
- Veiller activement à ce que les enfants ne jouent pas à des jeux dangereux (foulard...).
- Contrôler l'identité des personnes venant récupérer les enfants, si un doute persiste appeler les parents pour confirmation.
- Surveiller les maternelles lors de la sieste pendant les vacances.
- Prévenir le danger et assurer la sécurité des enfants lors des excursions (prendre obligatoirement un sac à pharmacie pour chaque excursion, fiches sanitaires comprenant les maladies et allergies des enfants, fiches journées et fiche sortie à détenir en cas de contrôle de la jeunesse des sports).

Réaliser l'accueil et échanger avec le public :

- Accueillir les parents et les enfants le matin et demander si leurs enfants mangent à la cantine (maternelles).
- Noter l'heure d'arrivée des enfants.
- Transmettre des informations entre les parents et le personnel de l'école, et faire remonter les informations.
- Répondre au téléphone pendant les temps de garderie.
- Contacter les parents en cas de problèmes rencontrés.
- Distribuer des flyers aux parents dans lesquels sont inscrites les activités proposées par le centre de loisirs.

Activités spécifiques

Assurer le remplacement d'ATSEM en cas d'imprévu et/ou de difficultés particulières.
Se déplacer chez le fournisseur occasionnellement pour acheter des produits avec les bons d'achat.

Compétences :

Savoir :

Connaître la réglementation de l'Accueil de Loisirs.
Connaître et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Connaître les secours à alerter en cas d'urgence.
Connaître les règles de premiers secours.
Connaître les activités d'éveil, sportives, culturelles, artistiques.
Connaître les techniques d'animation, d'encadrement.
Connaître les techniques d'observation et d'écoute.
Connaître le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant.
Connaître la concertation et les techniques d'écoute active.
Connaître la notion de projet d'école.
Connaître les notions de discrétion professionnelle.
Connaître les méthodes et outils de l'évaluation (critères, indicateurs, mesures d'effets, d'impacts).

Savoir faire :

Savoir faire face à l'imprévu.
Savoir travailler auprès d'enfants de 3 à 13 ans.
Savoir s'adapter aux besoins de l'enfant.
Savoir travailler en équipe et en autonomie.
Savoir communiquer.
Savoir gérer une situation particulière.
Savoir prendre le relais lorsque l'enfant a une difficulté.
Savoir s'auto-évaluer.
Savoir respecter les rythmes des enfants.
Savoir encadrer des activités éducatives et les associer aux différents cycles d'enseignement.
Savoir faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines.
Savoir répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité.
Savoir fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités.
Savoir respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
Savoir participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités.

Savoir être :

Être dynamique et réactif, n'être jamais à court d'imagination.

Être disponible.

Être patient.

Avoir le goût du contact humain.

Être ponctuel.

Être tolérant.

Être juste.

Être créatif.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail non continu pendant le temps scolaire (matin, midi, soir).
- Programme d'activités pouvant être interrompu en fonction des conditions climatiques.

Responsabilité d'un budget : non.

Formations et qualifications nécessaires :

Être titulaire du BAFA.

Formation brevet de secourisme.

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 3 mois

Moyens mis à disposition : matériels pédagogiques, matériels associés à l'animation, minibus de la ville.

Évolution possible du poste : évolution statutaire.